

Bilan simplifié de la section VAR pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	9274	9274
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	12611	12463
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-2268	148
					Total(1)	19616	21885
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	19616		19616	21885	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	19616	0	19616	21885	total(1+2+3+4+5)	19616	21885

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	11138	9737	Produits d'exploitation(1)	9530	10184
achats	50	578	Cotisations	9135	9233
autres charges externes	120	0	Subventions	395	500
autres services extérieurs	6401	5556	Autres produits	0	418
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	0	32
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	4567	3603			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	660	300	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	11798	10037	total(1+2+3+4)	9530	10184
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-2268	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de VAR

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 19616.34 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 2268 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations **Néant**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le déficit de 2068.00 € est en partie dû à l'augmentation des frais de déplacement pour les élections et les congrès.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir documents annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Remboursement de jours de grève pour un montant de 660 €

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

2 salariés dont :

- 1 employé Secrétaire Départemental Courrier 100%
- 1 employée Secrétaire Départementale Enseigne 70%

Bilan des ressources de la section VAR pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	9 134,62 €
Reversement de cotisations.....	4 415,06 €
Subventions reçues.....	395,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	5 114,56 €